

LE PRESIDENT – DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LA PRESIDENTE DE L' UNIVERSITE DE STRASBOURG

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code de la recherche ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2019-192 créant l'unité mixte de service US 38 ;

Vu la décision Inserm n° 2024-147 relative à l'unité mixte de service US 38 ;

Vu la décision Inserm n° 2024-551 relative à l'unité mixte de service US 38 ;

DECIDENT :

Article 1 : Monsieur Patrice GAUDROY est nommé directeur de l'unité mixte de service US 38, intitulée « Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg » pour la période allant du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2027.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 31 avril 2024.

LE PRESIDENT – DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Didier Samuel

Président-directeur général de l'Inserm

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG